

N° : 2105 - Être veilleur

GRANDS AXES D'ACTION CONTRE LA PAUVRETÉ : ALLER VERS

I - INTITULÉ DE L'ACTION

Être veilleur : « Que faire en direction de ceux qui ne viennent pas à nous ».

II - DESCRIPTION PRÉCISE DE SES OBJECTIFS

Rechercher les pauvretés délaissées

Favoriser une posture active chez chaque vincentien afin qu'ils deviennent veilleurs des pauvretés, des pauvretés cachées.

III - LES PRINCIPALES TÂCHES À ACCOMPLIR

1. Être attentif au voisinage et témoigner le plus souvent de notre engagement dans les médias (notamment les médias gratuits).
2. Développer un réseau de voisinage en attribuant à chaque vincentien un périmètre d'investigation.
3. Communiquer par affichages dans les immeubles sociaux et lieux publics habituels des personnes en difficultés en précisant les soutiens spécifiques que la SSVP peut offrir avec un N° de tel. accessible au moins 10h par jour.
4. Demander aux personnes accompagnées de se renseigner, de nous informer et éventuellement de nous introduire auprès des personnes en difficultés de leur voisinage.
5. Développer les contacts avec la paroisse, les associations, les services sociaux, les commerçants... Chaque vincentien se charge de rencontres régulières avec un représentant de l'une de ces structures et rend compte du bilan en réunion.
6. Créer ou développer de nouveaux relais de proximité : gardien d'immeuble, pharmacien, la maison de quartier, les commerçants, les bistrotiers, les délégués de parents d'élève, ... et activer les points 3. et 5. ci-dessus ainsi que la fiche action « 2104_Agir en partenariat ».

IV- DÉFINITION DE L'ORGANISATION NÉCESSAIRE POUR LA RÉALISATION

La Conférence animée par le CD ou l'AS missionne les vincentiens et organise la répartition des tâches.

V- INDICATEURS DE MESURE ET PROGRESSION DES RÉSULTATS

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de veilleurs mis en place par la Conférence (mesure annuelle)
- Nombre de nouveaux relais de proximité
- Nombre de nouvelles personnes à visiter/à aider identifiées

VI - BUDGET

Le coût de la communication : essentiellement des affiches il dépend du territoire couvert par la Conférence.

VII - PLANNING

Il s'agit d'une opération qui n'a pas réellement de limite dans le temps puisque ce doit être un effort continu. Néanmoins la démarche exige un suivi constant et doit être porté à l'ordre du jour des réunions.

VIII - COMMUNICATION SUR LES RÉSULTATS DE L'ACTION

Les présidents de Conférence, d'AS et de CD sont invités à organiser et collecter ces informations quantitatives (à transmettre via les statistiques sociales). De même, les présidents de Conférences doivent prendre en compte les éléments qualitatifs issus des veilleurs dans la relecture annuelle des activités de la conférence pour les partager au niveau départemental et national.

IX - MODÈLES DE DOCUMENTS JOINTS

Néant.

X - CD (ou AS ou CONFÉRENCE) AYANT DES RÉFÉRENCES SUR CETTE ACTION

Titre : Être veilleur		1 ^{er} auteur : "chantier Pauvreté
Chantier : Pauvreté		Dernier auteur :
Nature : fiche action	Fiche mère : oui/non	Dernière date de mise à jour : 29/11/2013
N° : 2105	Doc liés : N° 2101_ Etre là où il faut ; N° 2102_ Aller vers	